

Le Mag d'Arpajon

Le magazine des Arpajonnais

Numéro 18 : septembre 2018

Un marché éco-responsable



Plan de viabilité hivernale
PP 6-7



Rentrée scolaire
PP 8-9

EDITO



Les actions en faveur du cadre de vie et de la qualité de notre environnement font partie intégrante des préoccupations de l'équipe municipale. Les initiatives prises en faveur d'un développement durable permettent de léguer à nos enfants une planète vivable, respirable pour des populations à l'abri des bouleversements climatiques tout comme des grandes catastrophes humanitaires. À notre échelle communale, cette volonté se traduit par de multiples décisions souvent discrètes et méconnues qu'il convient de mettre en avant pour comprendre la globalité de notre engagement.

Vos élus, ainsi que ceux du conseil municipal jeunes ont ainsi distribué aux habitants présents sur le marché dominical un sac, offert par la municipalité, destiné à remplacer les emballages plastiques désormais interdits en raison de leur impact environnemental. **Nous voulons, ainsi, promouvoir un marché éco-responsable.**

C'est dans ce même esprit que nous avons engagé l'extinction progressive de l'éclairage public entre minuit et 5 heures dans certains quartiers, gage d'économie d'énergie et de réduction de la dépense. Nous sommes très attentifs aux

désagréments éventuels causés par cette mesure qui n'entraîne aucune augmentation de risque, comme nous le confirme la police nationale.

La facilitation du cheminement des piétons le long de nos voies, l'acquisition d'un véhicule électrique pour nos services, l'implantation de récupérateurs d'eau de pluie dans nos bâtiments pour l'arrosage sont autant de pierres apportées à la construction d'un environnement apaisé et sain.

L'accroissement, par la CABA du tri sélectif des déchets, la mise à disposition de composteurs individuels, la mise en service de bus urbains non polluants, et l'animation soutenue de la Plantelière vont dans le même sens.

La non-utilisation de désherbants et de produits phytosanitaires relève de la même dynamique. Cela entraîne une moindre efficacité contre le développement des végétaux sur nos trottoirs, c'est pourquoi **j'invite chacun à se sentir responsable de son devant de porte**, comme c'est le cas en matière de déneigement, en assurant soi-même le petit entretien devant chez lui.

Nous le savons, l'action publique dans ce domaine n'est rien sans l'engagement citoyen de chaque habitant dans ses comportements quotidiens pour être économes de notre bien le plus précieux : la qualité de notre air, de notre eau, de notre sol. C'est un enjeu de civilisation auquel, modestement, à notre place, nous nous efforçons de répondre avec pragmatisme et ténacité.

Votre Maire,
Michel ROUSSY

MARIAGES

Anne-Sophie LEVEQUE et Vincent PARENTON - Stéphanie STERI et Diogène DEROUSSIN - Chiraphorn CHANNARONG et Yohan GIRARD - Anicia ISSANCHOU et Grégory FONTAINE - Elsa OLIVIER et Ludovic ROCAZEL - Charlotte DELOR et Alain ASTORG - Julie FORESTIER et Abdou MOUMINI - Anaïs ESCUROUX et Baptiste DESGENETEZ - Carole ROBERT et Jérôme RIVIÈRE - Muriel SIMONATI et Romuald ERNST - Virginie ESCASSUT et Yannick LAVAL - Sylvie JAULHAC et David MOREAU - Audrey PAT et Hervé TROUPEL - Marie TERRISSE et Stéphane SAUTAREL - Elise VEZANT et Marc CAILLOT

NAISSANCES

Clémence GINEZ - Enzo DAUMAREZ - Lily-Rose VIVION - Annaëlle BERTRAND - Lily RAMEZ - Maële CAMARA - Louna BERTRAND - Mila PICARONNY - Léna BRUEL - Luna BANKAERT - Jeanne SAMSON

DÉCÈS

Julie MONLOUBOU - Yvette MILLETTE - Baptiste ROUQUETTE - Andrée JOANNY - Jean-Marc BONNIVEAU - Josette LANCELOT - Andrée HIBERT - René GASTON-THIEULIN - Philippe SOULIER - Daniel LAMOTTE - Yves PUYBOUFFAT - Francis MAFFEIS - Nicole FERNANDEZ

Directeur de publication

Michel Roussy

Rédacteur en Chef

Sylvie Boudou

Comité de Rédaction

Les Elus

Martin Thiry

Crédit photos

Mairie

Conception / Réalisation

Martin Thiry

Mairie 15 130 Arpajon-sur-Cère

Tél : 04 71 63 67 83

Fax : 04 71 64 68 04

www.arpajonsurcere.com

Facebook : Mairie d'Arpajon-sur-Cère

mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr

Instagram : mairie_arpajonsurcere

Imprimerie : ALBEDIA ISSN 2275-1858

Tirage : 3 400 ex. - Papier PEFC

FESTIVITÉS

UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS



Les danseurs aux guinguettes de la Cère

Les mois de juillet et août ont été l'occasion pour les Arpajonnais de profiter de nombreuses animations. Retour sur un été où sportifs, danseurs et gourmands ont été servis.

La fête de la truffade, évènement majeur de l'été, a cette année encore connu un franc succès, forte d'une convention signée le 3 juillet entre le comité d'animation, l'association des commerçants et artisans et la municipalité, destinée à fédérer les forces vives autour d'une organisation commune.



La confrérie de la truffade entre en action

Cette année, quelques nouveautés ont vu le jour. D'abord, la traditionnelle randonnée inaugurale proposait cette année 2 circuits. Ensuite, la confrérie de la truffade a été lancée. À terme, elle devrait permettre de valoriser le plat traditionnel qu'est la truffade et surtout la ville d'Arpajon. Enfin, le parc de la maison Milhaud a été ouvert aux Arpajonnais lors du vin d'honneur offert par la municipalité. Côté animations, les différents concours ont comme toujours attiré la curiosité du public, notamment le concours du plus gros mangeur de truffade, à nouveau remporté par l'indétrônable Raphaël DIMECH.

Des soirées guinguettes fréquentées

Cette année, 6 soirées guinguettes ont été proposées

à la base de canoë. Dans des styles variés, familles, amis et boulistes ont ainsi profité d'un moment convivial de danse et de musique.

Des boulistes en nombre à la Vidalie

Des équipes venues de toute la France se sont affrontées le 20 juillet, dans le cadre des championnats de France de sport-boules qui se déroulaient à Arpajon et Aurillac, le temps du week-end. Arpajon accueillait pour sa part les quadrettes de 3^e division et c'est l'équipe de Reveane qui s'est imposée 13-11 face à celle de Mercier à l'issue de la finale, le dimanche 22 juillet, à la Ponétie.



Les championnats de France de boules lyonnaises ont attiré les spectateurs

Une fresque pour embellir le paysage urbain

Le mercredi 20 juin a été dévoilée, dans le cadre du Festival 10^e Art, une fresque sur un immeuble du foirail, lors d'une journée intergénérationnelle.

Avec cette oeuvre, l'artiste Etnik nous offre une perspective bluffante avec des éléments paysagers arpajonnais comme l'église.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION CCAS-CPAM



Le CCAS et la CPAM ont signé une convention visant à mieux informer les publics éloignés

Le CCAS et la CPAM du Cantal ont concrétisé leur engagement réciproque pour faciliter l'accès aux droits et aux soins, par une convention de partenariat renforcée au bénéfice des Arpajonnais reçus par le CCAS.

Faire face aux inégalités de santé

Dans un souci commun de lutte contre les exclusions, pour agir contre la précarité, garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations fragiles, cette convention vise à établir une relation privilégiée entre les partenaires signataires.

Diffuser l'information

La convention prévoit la mise en place d'un partenariat

portant sur la réalisation d'actions d'information pour la promotion de la santé et l'accès au système de soins.

Des démarches simplifiées... un traitement prioritaire

Grâce à cette convention, les dossiers relevant de la couverture maladie bénéficieront d'une priorité de traitement. La CPAM s'engage en effet à instruire les dossiers de CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et d'ACS (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé) directement transmis par le CCAS dans un délai inférieur à 30 jours, mais également à assurer un retour d'information au CCAS sur la suite donnée à ces instructions.

ET SI VOUS AVIEZ DROIT À UN VRAI COUP DE POUCE POUR VOTRE BUDGET SANTÉ ?

L'accès aux soins de ses assurés est une priorité pour l'Assurance Maladie. La CMU-C et l'ACS sont deux aides permettant l'acquisition d'une complémentaire santé pour des personnes disposant de revenus modestes. L'attribution de ces aides dépend de la situation et des ressources financières du foyer. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la CPAM du Cantal pour une étude de votre situation.

La **CMU-C** facilite l'accès aux soins en proposant aux personnes ayant de faibles ressources et résidant en France, de façon stable et régulière, une complémentaire santé entièrement gratuite et renouvelable.

L'**ACS** est une aide qui permet de bénéficier d'une

réduction sur le coût annuel de la complémentaire santé et qui est réservée aux personnes dont les revenus sont légèrement supérieurs aux plafonds d'attribution de la CMU-C. Concrètement, cette aide se présente comme une attestation-chèque santé remise par la CPAM aux bénéficiaires.

Bon à savoir : comment faire valoir ses droits ?

Pour vérifier votre éligibilité à la CMU-C ou à l'ACS, rendez-vous sur le simulateur en ligne d'**ameli.fr**.

Prenez rendez-vous avec la CPAM du Cantal pour une étude de votre situation au 36 46 (service 0,06 €/min + prix d'un appel) ou contacter le CCAS en mairie au 04.71.63.67.83

UN NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL POUR LES SÉNIORS



Le Conseil Municipal Jeunes et deux séniors lisant des poèmes lors de l'inauguration

Le nouveau bureau du Pôle Séniors du CCAS a été inauguré jeudi 20 septembre. Auparavant installé à l'EHPAD de la Cère, il est désormais situé au 21 rue Louis Dausier, derrière la maison de l'ADMR.

La municipalité et les membres du CCAS ont souhaité mener une politique volontariste et innovante en renforçant l'action de la commune en direction des personnes âgées, notamment par l'embauche d'un agent dédié et la création d'un lieu « ressources ». L'ouverture du Pôle Séniors traduit donc pleinement ces orientations en faveur des + de 65 ans.

Ce bureau est destiné à être un point de rencontre « physique » dédié aux personnes âgées ou à leurs

proches, désireux d'obtenir des informations pratiques en matière de maintien à domicile (logement, services à la personne, transports...), d'être informés et orienter vers les services compétents (CLIC, Maison de l'Autonomie, etc.) et les partenaires, remerciés par Marie-Claude ARNAL, adjointe aux Affaires sociales.

Fort de ce nouveau local, le Pôle Séniors du CCAS pourra poursuivre, dans des conditions optimales, son travail de promotion du bien-vieillir, de lutte contre l'isolement des personnes âgées et la promotion d'activités pour ces dernières, avec les « Juedis d'Arpajon » notamment.

AGENDA DU PÔLE SÉNIORS

Jeudi 11 octobre

« Des défis et des jeux » (sur inscription à 14h30)
Animé par l'ASED du Cantal

Mardi 16 (18h30) et mercredi 17 octobre (14h)

Complot dans l'dico, par la C^{ie} « Le Théâtre des Dunes »
pièce de théâtre sur la culture du risque. Réflexion décalée et humoristique sur la notion de risque dans nos sociétés. Gratuit

Organisé par la MAIF et le comité d'animation d'Arpajon-sur-Cère

Jeudi 18 octobre

Atelier massage sur inscription, 14h30 au Pôle Séniors
Proposé par « parenthèse Beauté »

Du lundi 22 au jeudi 25 octobre

« Fête de l'automne » au centre social et culturel
les après-midis

Lundi, mardi et mercredi :

Préparation de la fête avec les enfants du centre social et culturel et les séniors autour d'activités communes (ramassage de fruits, etc.)

Jeudi 25 octobre

Grande fête de l'automne avec fabrication de jus de fruits/cidre, dégustation de châtaignes grillées, musique, jeux en bois...

Coordonnées du Pôle Séniors :

21 rue Louis Dausier
Tél : 07 84 44 45 71

SÉCURISER LE RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL : PRÉSENTATION DU PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE



Une saleuse en marche

Neige, gel et verglas rendent plus difficile la circulation. À l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques particulières de l'hiver entraînent la mise en place d'un dispositif spécifique pour assurer le maintien de la circulation. C'est la viabilité hivernale, avec son lot de mesures particulières pour assurer la sécurité et l'entretien des routes communales.

Qu'est-ce que le plan de viabilité hivernale ?

Le plan de viabilité hivernale demande une logistique élaborée et la mise en œuvre d'importants moyens humains et matériels pour assurer la sécurité des usagers de la route lors des événements météorologiques hivernaux de début novembre à fin mars.

Il s'agit principalement d'opérations de déneigement et traitement du verglas avec épandage de sel ou d'abrasif lorsque celui-ci est approprié.

Quel est le périmètre d'intervention sur le territoire communal ?

Au total, ce sont 135 km de voies communales qui sont concernées.

Les interventions sont réalisées en fonction des niveaux de service (voir ci-contre) et des circuits mis en place en fonction des disponibilités des matériels. Arpajon compte à ce jour 3 circuits : un circuit « ville » desservant le bourg et les quartiers attenants à Carbonat, un circuit desservant entre autres Crespiat, les Planières, le Bousquet, le Cambon et le dernier dit « campagne » regroupant des secteurs comme Combelles, Imbert, Lentat, Senilhes ou encore Carsac.

À titre indicatif, ces différents circuits représentent

des temps d'intervention en déneigement de 7 heures (pour le 1^{er}), 4 heures (pour le 2^e) et 5 heures pour le dernier.

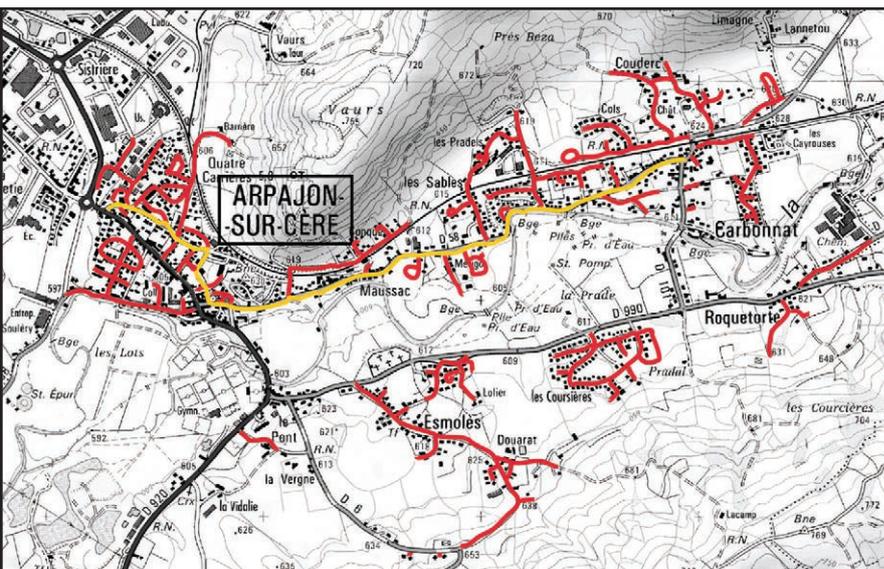
Quels sont les moyens humains et matériels alloués à ce plan ?

Les personnels des services techniques municipaux sont en charge de son application. Au total, c'est une trentaine d'agents qui effectue ces tâches pendant la période d'astreinte. Des plannings prévisionnels, intégrant les roulements nécessaires au respect des règles de temps de travail et temps de repos, sont mis en place afin de satisfaire aux exigences du service.

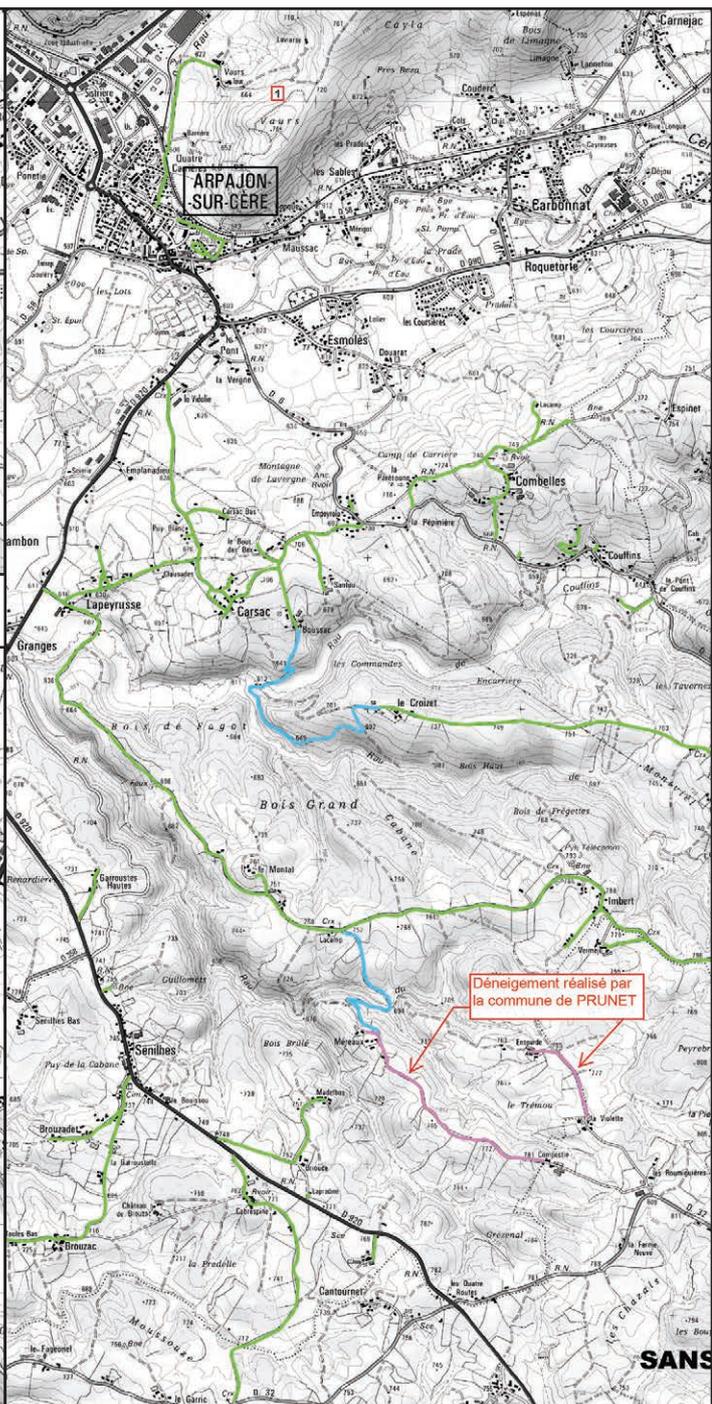
Concernant les moyens matériels dévolus à ces opérations, un camion 12 tonnes avec lame et saleuse destiné à la ville, un polybenne avec lame et saleuse pour le circuit de Crespiat et un camion avec une étrave convertible et une saleuse affecté à l'itinéraire de la campagne. Les matériaux utilisés sont le sel (chlorure de sodium, efficace jusqu'à -6°C) et des produits abrasifs (gravillons pouzzolane ou basalte) qui améliorent l'adhérence des pneumatiques.

Toutes les voies situées sur le territoire de la commune ne sont pas entretenues par cette dernière. C'est notamment le cas de la RN 122 qui est gérée par la DIR Massif Central (service d'État basé au centre de Saint-Mamet) et des routes départementales, déneigées et salées par les services du conseil départemental du Cantal. Quant aux voies privées, le déneigement n'est pas du ressort de la commune et la charge revient aux propriétaires.

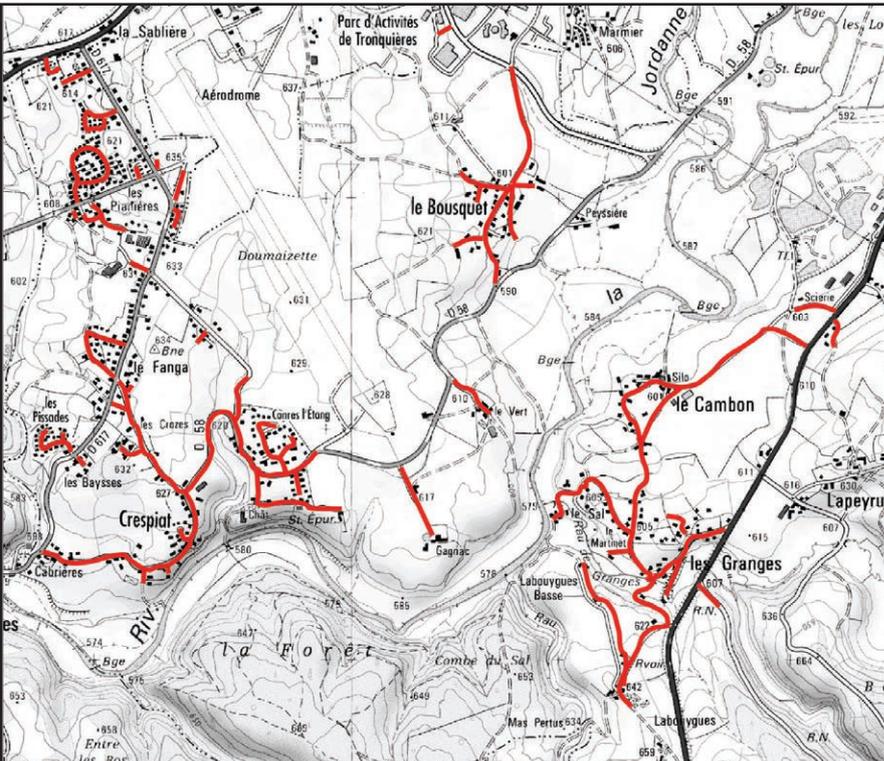
CIRCUITS DU PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE



Circuit 1, dit « circuit ville »



Circuit 3, dit « circuit campagne »



Circuit 2 desservant Crespiat, le Bousquet et le Cambon

Niveaux de service et circuits :

Niveau 1 (jaune) : agglomération Arpajon-Carbonnat. Déneigement et traitement du verglas avec épandage de sel ou d'abrasif si nécessaire. Ce circuit sera à charge de la commune dès que le transfert de domanialité de cette voie sera validé définitivement (actuellement ce tronçon est une route départementale).

Niveau 2 (rouge) : zones d'habitat dense de la commune situées dans l'agglomération d'Arpajon et sur le secteur de Crespiat. Déneigement et traitement du verglas avec épandage de sel ou d'abrasif si nécessaire.

Niveau 3 (vert) : voies communales supportant des faibles trafics, majoritairement en rase campagne. Déneigement et traitement avec épandage de gravillons, avec priorité sur les trajets empruntés par les transports scolaires.

Niveau 4 (bleu) : voies communales de Méreux à Lacamp et de Bussac au Croizet pour lesquelles il existe un itinéraire de substitution (sur le territoire de la commune de Prunet pour l'itinéraire Méreux à Lacamp). Les interventions sont réalisées généralement en dehors des périodes météorologiques perturbées lorsque tous les autres niveaux sont traités.

RETOUR EN CLASSE POUR LES ÉCOLIERS



Ça y'est ! Après des vacances bien méritées, nos chères petites têtes blondes ont repris le chemin de l'école étrennant fièrement leurs cartables et laissant de côté les jeux auxquels ils s'adonnaient lors de leurs vacances.

Côté gestion de l'événement, on observe tous types de réactions : la joie de retrouver les copains pour les uns, l'appréhension d'une nouvelle étape pour les autres. Et justement, l'inquiétude, ce ne sont pas toujours les premiers concernés qui en font preuve. Exemple avec les parents d'Anouck, un peu stressés par la rentrée

de leur fille en petite section de maternelle. Mais passées les premières minutes, chacun (re)trouve ses marques, encadré par les enseignants.

Souhaitons à tous une belle année scolaire remplie de réussite.

Enfin, les bonnes conditions d'accueil des élèves ne pourraient être assurés sans les services techniques municipaux qui ont œuvré pendant l'été à des travaux dans le bâtiment et dans la cour. Merci à eux.

EN BREF

Les effectifs de rentrée sont de 300 enfants pour l'école primaire et de 185 enfants en maternelle.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants :
Élodie MÉREL, Pauline RIGAL, Frédéric MEYNIEL,
William MAXANT

Rappel des différents temps de la journée de l'enfant
Garderie : 7h15-8h20 et 11h30-12h30

Tarif : 0,89 € par garde

Restauration : 11h30-13h20

Tarif : 2,95 € le repas

TAP : 15h45-16h45

CLAE : 16h45-18h30 (voir les modalités avec le centre social et culturel sur le site <http://www.centresocial-arpajon.com/>)

Deux nouveautés concernant la maternelle :

- Une classe est entièrement dédiée à la scolarisation des enfants de - 3 ans autour d'un projet personnalisé avec la famille qui permettra une rentrée échelonnée tout au long de l'année.
- Une création de classe supplémentaire est intervenue la semaine de la rentrée.



La sécurité et la protection des enfants restent pour la municipalité une priorité. Dans l'intérêt de tous et en particulier des enfants, il est rappelé que des parkings autorisés et gratuits en centre-ville sont à disposition des parents, qu'ils permettent d'éviter d'encombrer la place de la République et de créer des situations dangereuses constatées tous les jours aux heures d'entrée et de sortie de l'école : stationnements désordonnés, rodéo sur la place ou encore enfants « déchargés sans surveillance ». La municipalité compte ainsi sur votre compréhension et votre bienveillance afin d'établir un climat de confiance et de sécurité lors des entrées et des sorties de classes.

GROUPE SCOLAIRE



Le personnel du restaurant scolaire



Le personnel municipal œuvrant à l'école



Pot de rentrée avec les intervenants scolaires et le conseil municipal



Jardin pédagogique dans la cour du cycle 3
réalisé par les services techniques municipaux



Réfection du couloir du bâtiment de l'horloge

LA COMMUNE AGIT EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE



Distribution de sacs réutilisables sur le marché

Le développement durable est une préoccupation majeure de la municipalité. Zoom sur les dispositifs, actions ou pratiques mises en œuvre dans les services.

Une opération de sensibilisation sur le marché

Dimanche 9 septembre, les clients du marché ont eu la bonne surprise de se voir offrir des cabas par la municipalité qui les a financés et les élus du Conseil Municipal Jeunes. L'objectif d'une telle action ? Valoriser le marché en insistant sur l'éco-responsabilité de tous et la réutilisation des sacs. L'opération s'est avérée être un vrai succès, avec 1 000 sacs écoulés et des réactions positives des clients du marché, désormais bien décidés à utiliser leur nouvel outil lors de cette activité dominicale !

Un compostage de déchets verts réalisés par les services techniques

Concernant les services techniques, ces derniers réalisent le compost de quelques branchages et n'utilisent pas de produits phytosanitaires (pesticides) lors des opérations de désherbage. Ces techniques vont dans le sens de la charte signée avec la

FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), en 2012 et qui visait entre autres à limiter l'utilisation de produits insecticides.

Opération « Le Jour de la Nuit »

Afin de lutter contre la pollution visuelle et réaliser des économies d'énergie, Arpajon participera cette année encore à l'opération « Le Jour de la Nuit ». Rendez-vous sur le site internet de la mairie pour connaître la liste des quartiers concernés : <http://www.arpajonsurcere.com/>



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Il est difficile de pouvoir répondre précisément à la situation de chaque habitation sur Arpajon. Le seul moyen officiel de renseignement est le site internet d'Orange : <https://reseaux.orange.fr/>

Vous pourrez accéder à la carte de déploiement de la fibre, logement par logement. Nous vous demandons de bien contrôler l'exactitude de votre adresse. Dans le cas contraire, contactez la mairie afin que nous puissions en informer le service national d'adressage. Une erreur bloquerait le déploiement de la fibre.

En vous inscrivant en ligne, vous pouvez également être tenu informé de l'arrivée de la fibre chez vous.

Arpajon Cap 2020

Lors de la campagne électorale des municipales de 2014, nous nous étions engagés à vous rendre compte de nos actions. Conformément à cette décision nous sommes allés à la rencontre des Arpajonnais(e)s les 4 premiers samedis de septembre. Ces réunions nous ont permis de vous présenter notamment plusieurs opérations immobilières qui viennent renforcer l'offre locative et l'accession à la propriété. L'ouverture de la maison de la petite enfance et l'entrée dans l'ère du numérique des 500 élèves du groupe scolaire rendent notre ville attractive pour les familles. La création de près de 40 jardins familiaux, la mise en place des Jeudis d'Arpajon et le programme du Centre Social, offrent des activités variées aux habitants de la commune. Au-delà du bilan non exhaustif, les riches échanges qui ont suivi notre présentation, nous ont donné l'opportunité de présenter nos projets pour les 2 ans à venir. Notre équipe est pleinement investie dans l'action et comme nous l'avions annoncé, nous avons engagé une étude urbaine qui, à terme, va permettre le réaménagement du centre de la ville d'Arpajon. Nous restons à votre écoute.

Arpajon Avenir

La rentrée est là, le Premier Ministre a donné quelques informations qui encore une fois vont impacter les familles, la baisse des APL, la baisse des allocations familiales, l'index d'augmentation des retraites sera plafonné à 0.9 % et non plus indexé sur l'inflation, l'augmentation du carburant (+22% depuis le 1er janvier 2018). Tous ces éléments vont encore vider les poches des Français et forcément faire baisser le pouvoir d'achat et ainsi pénaliser l'économie et la croissance. Le chômage repart à la hausse, le Président MACRON enregistre une baisse constante dans l'opinion. Le " nouveau monde" serait-il en train de perdre pied et d'entraîner la France vers l'asphyxie ? Concernant Arpajon quelques travaux ont été effectués durant l'été, la RD58 qui est devenue une voie communale a été refaite avec l'ajout de 3 ralentisseurs, un rond point sur la place de Carbonat et le déplacement de l'arrêt de bus. Sur le RD617 à Milly-Crespiat la chaussée a été refaite par le Département et la Commune a réalisé 3 ralentisseurs ainsi qu'un trottoir. D'ici peu vont démarrer les travaux du complexe sportif au Stade du Pont.

Avec la Gauche Citoyenne Les joyusetés d'une rentrée de « classes » Résistance !

Après l'été et quelques jours de vacances pour ceux qui ont pu en prendre, le retour au « nouveau monde » s'annonce peu réjouissant: avis d'impôts, taxes et tarifs en hausse, annonces confirmées sur les baisses ou suppressions de prestations et droits sociaux, attaque sans précédent sur les retraites et les services publics... etc.

Nous perdons inexorablement tous les « conquis » sociaux et humains du Conseil National de la Résistance qui ont fondé le modèle social et solidaire de notre pays.

Dans le même temps, au nom de la « Sainte Dette », nos collectivités sont mises à l'épreuve des baisses de dotations nécessaires à la survie de leur rôle social.

On s'attaque aux plus faibles, aux plus nombreux, à ceux qui ne peuvent plus se défendre.

Le tout se met en place dans le silence assourdissant des partis et pouvoirs politiques dits « libéraux », locaux et nationaux, soucieux de leur image et de leur intérêt immédiat, préférant se refaire une virginité morale en agitant le marigot d'affaires pseudo policières douteuses. Bonne rentrée ! Bon réveil ! Et bon courage pour les prochaines « retenues à la source », prochain coup bas à nos derniers espoirs de progrès social !

AGENDA

Vidre-dressing

Dimanche 7 octobre
9h-18h, Salle de la Vidalie

Pose de la 1^{re} pierre de l'espace du Pont

Vendredi 12 octobre
18h au stade du Pont

Exposition " Senilhes sur son plateau "

Du 31 octobre au 4 novembre
10h-18h, foyer rural de Senilhes

Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 11 novembre
11h30 place de la République

Les Rapatonades

Samedi 10 novembre
17h au Centre social et culturel

Soirée potée-bière

Samedi 17 novembre
19h salle de la Vidalie

Réunion publique " Cœur de ville "

Lundi 26 novembre,
20h, salle de la Vidalie

Téléthon

Samedi 8 décembre
Salle de la Vidalie

Marché de Noël

Dimanche 16 décembre
8h-17h salle de la Vidalie

INVITATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes domiciliés à Arpajon-sur-Cère depuis le mois de novembre 2016, la municipalité organise une rencontre afin de vous présenter la commune et les différents services dont vous pourriez avoir besoin. Pour cela, nous vous demandons de contacter la mairie par téléphone au 04 71 63 67 83 ou par mail (mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr) Nous comptons sur votre présence vendredi 9 novembre à partir de 18h30 au centre social et culturel.

RETOUR SUR



Présentation du livre de Michel Delbos, le 16 juin



Fête des voisins à Lollier, le 22 juin



Cérémonie de la citoyenneté, le 30 juin



Fête des écoles, le 30 juin



Inauguration du rond-point de Conros, le 10 juillet



Inauguration du rond-point de Morzières, le 10 juillet



Présentation du livre de René Pagis, le 21 juillet



Réception de jeunes Roumains en mairie, le 21 juillet



Fête de Senilhes, les 21 et 22 juillet



Fête des voisins à Lentat, le 29 juillet